

A l'issue de la « Rencontre de Casablanca » tenue le 16 et 17 mars 2010, sous le Haut Patronage de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, à la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines Ben M'Sick (Maroc), sur l'« Adaptation aux Changements Climatiques au Maghreb : Bilan et Perspectives », les participants ont lancé cette déclaration au débat, et l'ont adoptée après échanges le 22 avril 2010, date référence « Jour de la Terre », célébrée officiellement cette année par le gouvernement marocain, et dont la capitale Rabat a été choisie comme ville première par « Earth Day Network », à l'occasion du 40ème anniversaire de cet événement.

Il est à souligner qu'au niveau du Maroc, la déclaration de Casablanca a :

1. Salué la volonté des hautes instances du pays de construire un avenir durable, par le lancement du débat national sur la charte sur l'environnement ;
2. Recommandé aux autorités gouvernementales l'urgence de la création d'un « Observatoire du Climat et de l'Environnement » ;
3. Appelé à plus de concertations entre chercheurs et décideurs sur le sujet des Changements Climatiques, afin de creuser davantage les questions de

recherche en lien avec les planifications nationales et régionales, dont les liens avec les conventions de Rio sont apparents ,

4. Appelé les décideurs à supporter la recherche publique de manière pertinente face aux enjeux décrits plus haut ;
5. Insisté sur le besoin en matière de renforcement de capacités aux outils d'adaptation au changement climatique, et sur l'engagement de tous les scientifiques et société civile à éclairer au maximum la communauté à travers des actions concrètes dans les différentes régions.

Rappelons que la création de

l'Observatoire national du Climat et de l'environnement fut l'objet de la communication orale que nous avons présenté lors de cette rencontre de Casablanca tenue le 16 et 17 mars dernier.

Nous y avons insisté sur le fait que le Maroc se trouve exposé, dans le cadre des changements climatiques, à trois menaces majeures: 1) La sécheresse, 2) La désertification et 3) La hausse du niveau moyen de la mer.

Les impacts de ces menaces touchent plusieurs secteurs et les outils d'adaptation, quand ils existent, ainsi que les compétences capables de s'en servir se trouvent éparpillés dans différents départements ministériels, dans les

institutions de l'enseignement ou tout simplement à l'étranger.

D'où notre suggestion, à nos confrères réunis à Casablanca, de réfléchir sur la création d'un organisme transversal capable de centraliser l'information, coordonner et mener les actions nécessaires pour assurer le monitoring des phénomènes climatiques, cueillir, compiler et valider les données climatiques et environnementales, repérer les avenues de recherche pertinentes, assurer des partenariats au niveau national et international et développer les politiques d'adaptation aussi bien au niveau national que régional.

A. El Fouladi

INVITATION



INVITATION

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

PROGRAMME DE MAÎTRISE
EN MÉDIATION INTERCULTURELLE

SÉANCE D'INFORMATION

Maîtrise en médiation interculturelle

Venez vous renseigner sur ce programme de maîtrise unique au Canada et qui vise à former des spécialistes de haut niveau capables d'intervenir dans différents contextes où l'interculturalité soulève des enjeux. Interdisciplinaire et professionnel, ce programme se donne par journées intensives sur deux années à Sherbrooke et à Longueuil.

www.usherbrooke.ca/mediation-interculturelle

Judi 29 avril 2010,
de 12 h à 13h

Local L1-3640
Campus de Longueuil
Université de Sherbrooke
150, place Charles-Le Moyne
Longueuil (Québec)



Pour information, contactez :
Claude Gélinas
(819) 821-8000 poste 62814
claud.gelinas@usherbrooke.ca



INSCRIPTIONS 2010-2011

L'École Marocaine a le plaisir d'informer la communauté marocaine que la session d'inscriptions pour l'année scolaire 2010-2011 est officiellement ouverte. Elle débutera le 19 avril 2010 et finira le 29 mai 2010. Lors de cette période d'inscription, les parents doivent se rendre au campus de leur choix (Centre Louis Fréchette, Lucien Pagé ou Rive-Sud) pour remplir le formulaire de préinscription et déboursier les frais d'inscription non remboursables de 30,00\$ afin d'assurer une place pour leur enfant l'année prochaine. Les préinscriptions auront lieu simultanément chaque samedi du 24 avril 2010 au 29 mai 2010 entre 10h30 et 12h30 aux trois campus de L'École Marocaine. Pour assurer un bon déroulement de cette opération, nous demandons aux parents d'aviser les responsables de L'École par téléphone (514-996-5575) avant de se rendre sur place. Par la même occasion les parents pourront aussi s'informer sur les modalités de préinscription et les documents requis pour effectuer cette démarche.

Étant donné le nombre limité de places subventionnées disponibles aux familles à faible revenu, nous vous conseillons d'inscrire vos enfants aussitôt que possible. Les inscriptions seront closes dès que le nombre d'inscriptions atteint 300 (incluant les élèves déjà inscrits), après quoi les parents retardataires devraient payer les frais de scolarité au complet pour que leurs enfants soient intégrés à L'École Marocaine. Le personnel administratif de L'École voudrait également vous signaler que le nombre d'élèves subventionnées par le gouvernement marocain cette année est de 300 (incluant ceux qui sont déjà inscrits) et que seuls les enfants d'origine marocaine en bénéficieront.

Pour officialiser les inscriptions, les parents, qui ont déjà fait les préinscriptions, sont priés de se présenter le 18 septembre 2010 de 10h00 à 13h00 soit au Centre Louis Fréchette à Montréal-Nord (pour le campus Louis Fréchette et Lucien Pagé), soit à l'école secondaire André-Laurendeau à Saint-Hubert (pour le campus Rive-Sud). À moins que le parent s'acquittait des frais d'inscription et de scolarité et remplissait les formalités requises sur place, l'inscription de son enfant ne serait pas considérée officielle.

Pour plus de renseignements concernant les inscriptions, n'hésitez pas à nous contacter au (514) 996-5575.